

# Journal officiel : Nice rejoint la liste des territoires perdus de la République

écrit par Maxime | 17 octobre 2020



Un décret du 7 septembre ajoute Nice à la liste officielle des Territoires perdus de la République, ceux où l'exercice des fonctions de policier ouvre droit à une prime appelée grotesquement « prime de fidélité ».

Ce dispositif résulte d'un décret du 15 décembre 1999 et témoigne de la perpétuation de l'insécurité criante sur le territoire français et de l'acceptation par les pouvoirs publics de cette violence comme un processus normal, une caractéristique de la France du XXIème siècle.

Symbolique, en effet, ce dispositif instauré peu avant le passage à l'an 2000. Le XXIème siècle sera sanglant, monstrueux, décadent, meurtrier... dans l'indifférence générale. Il suffira de mieux payer les policiers, de les inciter à rester « en secteur difficile » comme un commerçant octroie une carte de fidélité avec une remise à la 10ème visite du client.

La situation n'a fait ensuite que se dégrader, notamment sous Hollande où la légitime défense des policiers a été réduite à une peau de chagrin, ce qui explique bien des faits divers, comme ceux auxquels Antiislam a consacré deux articles des 8 et 11 octobre.

<https://resistancerepublicaine.com/2020/10/08/deux-policiers-violemment-agresses-a-herblay-entre-la-vie-et-la-mort-ils-nont-pas-ose-tirer/>

<https://resistancerepublicaine.com/2020/10/11/attaque-du-commissariat-de-champigny-le-djihad-monte-en-puissance-en-france/>

La ville de Nice rejoint donc une liste qui présente au moins l'intérêt de constituer une reconnaissance officielle de la division du territoire du peuple français, une partie étant hors de son contrôle, une situation pourtant interdite par la Constitution.

décret de 1999 :  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042316399/>

décret de 2020 :  
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000762562/2020-10-15/>

On peut néanmoins penser que la liste n'est hélas pas exhaustive !

**• LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE L'ÎLE-DE-FRANCE CLASSÉES EN SECTEUR DIFFICILE OUVRANT DROIT AU BÉNÉFICE DE L'INDEMNITÉ DE FIDÉLISATION**

Paris	Paris
Seine-et-Marne	Toute circonscription de sécurité publique

Yvelines	Toute circonscription de sécurité publique
Essonne	Toute circonscription de sécurité publique
Hauts-de-Seine	Toute circonscription de sécurité publique
Seine-Saint-Denis	Toute circonscription de sécurité publique
Val-de-Marne	Toute circonscription de sécurité publique
Val-d'Oise	Toute circonscription de sécurité publique

VersionsLiens relatifs

▪ [Annexe II](#)

[Modifié par Décret n°2020-1118 du 7 septembre 2020 – art. 1](#)

**LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE HORS ÎLE-DE-FRANCE CLASSÉES EN SECTEUR DIFFICILE OUVRANT DROIT AU BÉNÉFICE DE L'INDEMNITÉ DE FIDÉLISATION**

Alpes-Maritimes	Nice
Bouches-du-Rhône	MarseilleVitrolles
Eure-et-Loir	Dreux
Isère	Grenoble
Nord	Lille AgglomérationDunkerque
Oise	BeauvaisCreil
Pas-de-Calais	Calais
Rhône	LyonGivors
Seine-Maritime	Le HavreRouen
Somme	Amiens